

Bloc de compétences BC05.02

Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant

Bloc visant la certification

Assistant maternel / Garde d'enfants / code RNCP 37795

Date de l'enregistrement par le certificateur IPERIA le 19 juillet 2023.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

27 évaluations Bloc réalisées*

100% de réussite

*Année 2024
37 blocs prescrits. 7 abandons



RÉALISER LES SOINS DU QUOTIDIEN DE L'ENFANT EN L'ACCOMPAGNANT DANS SES APPRENTISSAGES

- Mettre en place un environnement propice à la qualité des actes quotidiens : sommeil, hygiène corporelle, confort et élimination
- Réaliser les soins d'hygiène corporelle, aider à l'élimination et aider à l'habillage et au déshabillage
- Faire participer l'enfant dans les actes du quotidien en le guidant
- Transmettre les règles sociales, de sécurité et d'hygiène
- Observer les évolutions de l'état de santé de l'enfant et passer le relais aux professionnels compétents
- Transmettre les informations aux parents

AIDER L'ENFANT À SE MOUVOIR ET À SE DÉPLACER AU QUOTIDIEN AFIN D'ASSURER SA SÉCURITÉ ET SON BIENÊTRE

- Sécuriser l'enfant dans les manipulations, portages et déplacements
- Utiliser les matériels et les techniques de portage adaptés à l'enfant
- Appliquer les règles de sécurité correspondant à chaque matériel et déplacement
- Sensibiliser l'enfant aux règles de sécurité lors de ses déplacements

56 heures

Mise en situation professionnelle

Remise d'un certificat de compétence

Prérequis

Connaissance du français courant lu et écrit

Projet professionnel validé pour exercer au domicile du particulier employeur

Capacités physiques nécessaires pour s'occuper d'une tierce personne en toute sécurité

MODULES THÉMATIQUES PRECONISÉS

Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant

Réf: MIAAQ21

Objectifs du module: À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner l'enfant dans les actes du quotidien en le positionnant comme acteur afin de favoriser son autonomie.

Durée : 21heures - 3 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : CPF - PDC

Bien porter pour mieux accompagner, manipulation et déplacement

Réf: MIPMD21

Objectifs du module : À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de porter, manipuler et déplacer l'enfant au quotidien, en le positionnant comme acteur afin de mieux l'accompagner dans son développement, tout en respectant les attentes des familles et en prenant soin de soi et de son confort physique.

Durée : 21 heures - 2 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : CPF - PDC

Etat de santé de l'enfant: les bonnes pratiques

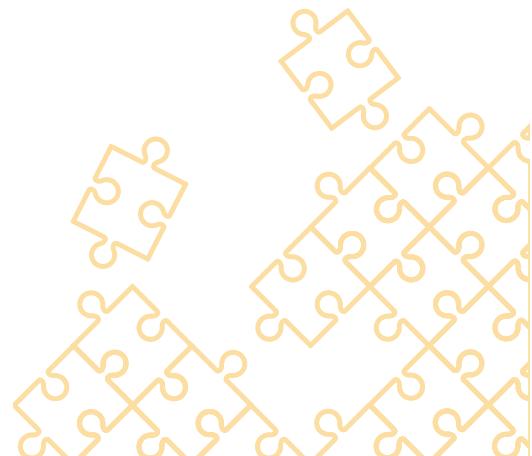
Réf: MIESE21

Objectifs du module : À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adopter les bonnes pratiques en ce qui concerne la santé de l'enfant et ce, en toute sécurité et bienveillance dans le respect de ses limites professionnelles.

Durée : 14 heures - 2 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : CPF - PDC



PUBLIC

Salarié du particulier employeur (SPE)

Assistant maternel (ASSMAT)

Demandeur d'emploi (DE)

Autre public

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base
(Lire, écrire, compter)

DURÉE

21 heures - 3 jours

EFFECTIF

12 apprenants

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel / Téléformation

DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités du financement (nous contacter)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé, vidéos pédagogiques, exercices guidés, cas pratiques, création d'outil

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

Kits pédagogiques

Supports interactifs

Outils multimédias

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique :
Formation continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation formative tout au long du stage

FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE et ASSMAT

CPF et / ou abondement

Autres (nous contacter)

TARIF

420 Euros TTC

LIEUX DE LA FORMATION

PARIS - Ile de France - PACA

FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens de transport

Dans le cas où vous seriez en situation de handicap, contactez notre référent :
referent.handicap@aritasgroupe.fr



Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner l'enfant dans les actes du quotidien en le positionnant comme acteur afin de favoriser son autonomie.



PROGRAMME DE FORMATION

La place du professionnel dans les actes du quotidien : rôle, posture et limites professionnelles.

Les rythmes biologiques et besoins physiologiques de l'enfant et de l'adolescent.

La pudeur, l'intimité et l'estime de soi.

Le matériel et les produits pour les soins d'hygiène et de confort. Les enjeux autour de la notion d'acquisition de propreté.

Les enjeux autour de la notion d'acquisition de propreté.

Les recommandations en vigueur concernant le couchage des enfants de moins de 2 ans.

Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les actes du quotidien.



COMPÉTENCES VISÉES

Aménager le domicile ou proposer des aménagements avec des espaces de soin sécurisés, individualisés et respectueux de l'intimité de l'enfant.

Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.

Organiser les soins d'hygiène, de confort et le sommeil des enfants en fonction de leur rythme.

Appliquer les gestes techniques liés aux soins d'hygiène et de confort selon les recommandations en vigueur et en utilisant le matériel et les produits adaptés.

Adapter les techniques d'habillage et de déshabillage en fonction du degré d'autonomie de l'enfant.

Utiliser, selon les recommandations en vigueur, les matériels de puériculture adaptés aux capacités et à l'âge de l'enfant.

Transmettre les règles sociales, d'hygiène et de sécurité en formulant des messages clairs, positifs et adaptés à l'enfant.

Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

MIPMD21

Bloc de Compétences
BC 05.02 - AMGE

PUBLIC

Salarié du particulier employeur (SPE)
Assistant maternel (ASSMAT)
Demandeur d'emploi (DE)
Autre public

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base
(Lire, écrire, compter)

DURÉE

21 heures - 3 jours

EFFECTIF

12 apprenants

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel / Téléformation

DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités du financement (nous contacter)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé, vidéos pédagogiques, exercices guidés, cas pratiques, création d'outil

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

ET MATÉRIEL UTILISÉ

Kits pédagogiques
Supports interactifs
Outils multimédias

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique :
Formation continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation formative tout au long du stage

FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE et ASSMAT
CPF et / ou abondement
Autres (nous contacter)

TARIF

420 Euros TTC

LIEUX DE LA FORMATION

PARIS - Ile de France - PACA

FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens de transport
Dans le cas où vous seriez en situation de handicap, contactez notre référent :
referent.handicap@aritasgroupe.fr



Bien porter pour mieux accompagner, manipulation et déplacement



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de porter, manipuler et déplacer l'enfant au quotidien, en le positionnant comme acteur afin de mieux l'accompagner dans son développement, tout en respectant les attentes des familles et en prenant soin de soi et de son confort physique.



PROGRAMME DE FORMATION

L'historique du portage et le contexte socioculturel.
Les différents types et dispositifs de portage, les principaux matériels et équipement de déplacement.
Les apports du portage et ses fonctions dans le développement psychomoteur, affectif de l'enfant et en cas de situations spécifiques tel que le reflux.
Les normes et homologations en vigueur du matériel de transport pour les déplacements en voiture.
Le cadre réglementaire et les recommandations liés aux déplacements extérieurs.



COMPÉTENCES VISÉES

Analyser ses propres représentations et appréhensions face au portage et mesurer leurs répercussions sur l'accompagnement de l'enfant.
Manipuler et porter le jeune enfant en toute sécurité.
Utiliser selon les recommandations en vigueur les dispositifs de portage, matériels de puériculture et de déplacement adaptés à ses besoins, ceux de l'enfant et aux demandes des familles.
Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant le portage, manipulations et déplacements.
Observer les évolutions des besoins de l'enfant et ses réactions corporelles et émotionnelles, ajuster sa posture et/ou le type de portage.
Utiliser le matériel adapté et homologué pour tout déplacement en voiture.
Se prémunir des autorisations éventuelles pour sécuriser les déplacements extérieurs.
Transmettre à l'enfant les règles de sécurité en formulant des messages clairs, positifs adaptés à ses capacités.
Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.
Expliquer les apports et les limites du portage à la famille.
Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

PUBLIC

Salarié du particulier employeur (SPE)
Assistant maternel (ASSMAT)
Demandeur d'emploi (DE)
Autre public

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base
(Lire, écrire, compter)

DURÉE

14 heures - 2 jours

EFFECTIF

12 apprenants

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel / Téléformation

DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités du financement (nous contacter)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé, vidéos pédagogiques, exercices guidés, cas pratiques, création d'outil

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

Kits pédagogiques
Supports interactifs
Outils multimédias

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique :
Formation continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation formative tout au long du stage

FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE et ASSMAT
CPF et / ou abondement
Autres (nous contacter)

TARIF

280 Euros TTC

LIEUX DE LA FORMATION

PARIS - Ile de France - PACA

FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens de transport
Dans le cas où vous seriez en situation de handicap, contactez notre référent :
referent.handicap@aritasgroupe.fr



Etat de santé de l'enfant: les bonnes pratiques



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adopter les bonnes pratiques en ce qui concerne la santé de l'enfant et ce, en toute sécurité et bienveillance dans le respect de ses limites professionnelles.



PROGRAMME DE FORMATION

Le cadre réglementaire en vigueur et les recommandations concernant l'administration des médicaments et en cas d'accident.

Les principales maladies infantiles.

Les gestes paramédicaux.

Les conduites à tenir en cas d'urgence médicale et d'accident dont la mort subite du nourrisson et le syndrome du bébé secoué.



COMPÉTENCES VISÉES

Adopter les bonnes pratiques en ce qui concerne la santé de l'enfant : le cadre réglementaire en vigueur et les recommandations concernant l'administration des médicaments et en cas d'accident.

Intégrer dans le projet d'accueil les conditions d'accueil d'un enfant malade.

Se prémunir d'ordonnances et d'autorisations parentales, afin de sécuriser son intervention.

Réaliser les gestes paramédicaux et les premiers soins dans le respect de ses limites professionnelles, et alerter les personnes compétentes si besoin.

Utiliser des stratégies diminuant les effets désagréables voire douloureux de certains soins.

Appliquer les consignes générales d'hygiène, pour soi, l'enfant, le matériel et les espaces de vie, pour diminuer les risques de contagion et d'infection.

Se constituer une trousse à pharmacie de premiers secours en respectant les produits et matériels médicaux autorisés.

Appliquer les protocoles de situation d'urgence médicale et/ou d'accident, alerter les interlocuteurs compétents.

Informier les parents de toute manifestation inhabituelle et les orienter vers les professionnels compétents si besoin.

S'informer sur les recommandations de bonnes pratiques via les relais d'informations appropriés et intégrer les évolutions réglementaires.